

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA

DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA



MINEPDED



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

NAGOYA PROTOCOLE ON ABS

NATIONAL DIRECTORATE ABS PROJECT



Projet " Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE REFERENCE

Élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités et de modules de formation sur l'APA et leur intégration dans un manuel de formation au Cameroun

Référence dans le PTA 2025 : activité 34

1. Contexte

Conformément aux obligations en matière d'accès et de partage des avantages, les Etats Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté en Octobre 2010 le Protocole de Nagoya sur l'Accès aux ressources génétiques (RG) et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA), et est entré en vigueur en 2014.

En 2016 le Cameroun a ratifié le Protocole de Nagoya sur l'APA et a adopté en 2021 la loi n° 2021/014 du 09 juillet 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivés, aux connaissances traditionnelles associées (CTa) et le partage juste et équitable des avantages issus de leur utilisation ; et en 2023, le décret N°2023/07526 du 06 octobre 2023 fixant les modalités d'application de ladite loi.

Dans l'optique de favoriser son application, le Protocole de Nagoya sur l'APA met un accent sur le renforcement des capacités.

À la COP15 de la CDB, en décembre 2022, 192 pays ont adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (CMBKM) qui comprend quatre objectifs et 23 cibles pour faire cesser et inverser la perte de biodiversité d'ici à 2030.



La Cible 13 de ce nouveau cadre mondial, entre autres, engage les parties à la CDB de prendre des mesures juridiques, politiques, administratives et de renforcement des capacités efficaces à tous les niveaux, pour accroître le partage des avantages tirés des ressources génétiques, des informations sur les séquences numériques et des connaissances traditionnelles.

Dans le cadre des efforts de mise en œuvre du régime APA au Cameroun, une stratégie de formation ainsi que des modules de formation avaient été initiées dans le cadre du projet « A bottom up approach to ABS: community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon ».

En 2023, le le projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur les chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun » a été approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

La composante 2 dudit projet porte sur le renforcement des capacités et la sensibilisation des principales parties prenantes en vue de l'application du cadre national en matière d'APA. Dans le cadre des activités de mise en œuvre de cette composante, il est prévu l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités et de modules de formation sur l'APA et leur intégration dans un manuel de formation au Cameroun.

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable souhaite mettre à jour cette stratégie et ces modules de formation à la lumière des évolutions contenues dans la loi APA, la nouvelle stratégie APA du Cameroun et le nouveau cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

C'est ce contexte qui justifie la formulation des présents termes de référence.

2. Objectif

L'objectif général du travail est l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités et des modules de formation sur l'APA. Cette stratégie couvrira une période de 5 ans à compter du début 2026 et concernera toutes les dimensions de la l'APA (les ressources génétiques, l'ISN et les savoirs traditionnels associés).

3. Résultats attendus

Au terme de la mission, il est attendu du/de la consultant(e) un document de stratégie de renforcement des capacités et des modules de formation sur l'APA destinés aux parties prenantes clés notamment le personnel des institutions pertinentes impliquées les populations autochtones et communautés locales, les organisations de la société civile, les chercheurs et le secteur privé.



4. Méthodologie

L'approche méthodologique qui sera validée par l'équipe du projet prendra en compte les étapes suivantes :

4.1. Préparation

L'expert travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet. A cet effet, avant le démarrage de la mission, il devra élaborer son approche méthodologique devant permettre l'atteinte de l'objectif visé. Cette démarche méthodologique sera adoptée au cours d'une réunion de cadrage et comportera un chronogramme clair de soumission des livrables.

4.2. Revue documentaire

L'expert procèdera à une revue documentaire portant sur la stratégie de formation et les modules initiées dans le cadre du projet « A bottom up approach to ABS: community level capacity development for successful engagement in ABS value chains in Cameroon », la nouvelle stratégie APA du Cameroun, le nouveau cadre mondial pour la biodiversité, la Loi APA et ses textes d'application, et toutes autres ressources pertinentes, les modules de formation élaborés dans le cadre du Projet GIZ BioInnovation Africa II.

4.3. Consultation des parties prenantes

il s'agira de :

- organiser les réunions de consultation avec les représentants des populations autochtones et communautés locales, des acteurs du secteur privé, de la recherche scientifique et des administrations membres du Comité National APA, pour élaborer un état des lieux des besoins en renforcement des capacités
- élaborer un rapport sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités.

4.4. Elaboration de la stratégie

La stratégie couvrira les éléments suivants :

- L'état des lieux, le contexte de renforcement des capacités dans le cadre de l'APA au Cameroun et les expériences tirées ;
- La stratégie de renforcement des capacités proposée, indiquant le but, les objectifs stratégiques, les priorités stratégiques, et les résultats escomptés ;
- Le plan d'action de mise en œuvre de la stratégie incluant les partenariats potentiels et les mécanismes de suivi-évaluation

4.5. Elaboration des modules de formation

Les modules de formation devront être conçues pour couvrir tous les domaines de l'APA, prendre en compte les évolutions en lien avec la nouvelle stratégie APA du Cameroun et le nouveau cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.



Les modules de formation devront prendre en compte les besoins spécifiques des parties prenantes clés notamment les institutions pertinentes impliquées, les populations autochtones et communautés locales, les organisations de la société civile, les chercheurs, et le secteur privé.

5. Livrables et calendrier

6. Livrables	Date limite
Livrable 1 : Rapport de démarrage contenant note méthodologique et calendrier de réalisation de la prestation, et les outils de collecte des données. Ces documents seront soumis pour amendement et validation par l'UGP.	Au plus tard 01 semaine après la signature du contrat.
Livrable 2 : un rapport de revue de littérature présentant l'état des lieux et le contexte du renforcement des capacités dans le cadre de l'APA au Cameroun et les expériences tirées	Au plus tard 02 semaines après la validation de la méthodologie.
Livrable 3 : un rapport contenant : <ul style="list-style-type: none"> - la stratégie de renforcement des capacités proposée, indiquant le but, les objectifs stratégiques, les priorités stratégiques, les résultats escomptés, - un plan d'action de mise en œuvre, les partenariats potentiels et les mécanismes de suivi-évaluation - les modules de formation présentant/détaillant les thèmes de formation couverts 	01 mois semaines après la soumission du livrable 2
Livrable 4 : un rapport de l'atelier de présentation et de validation de la stratégie et des modules de formation	01 mois après la soumission du livrable 3

7. Durée de consultation

La durée de la consultation est de 30 jours répartis sur 4 mois.

8. Compétences et profil du consultant

Le consultant doit :

- être titulaire au moins d'un Master en gestion des ressources naturelles, sciences sociales ou toute autre discipline connexe ;
- justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans l'élaboration des documents de stratégie, des plan de formation/renforcement de capacités et de développement des modules de formation ;
- expérience avérée dans la problématique APA.



9. Soumission des offres et critères de sélection

Soumission des offres

Les candidats sont invités à soumettre un dossier qui comprendra :

- ❖ Une offre technique contenant :
 - une lettre de motivation indiquant votre intérêt pour cette mission ;
 - une note méthodologique décrivant de façon exhaustive la démarche méthodologique qui sera adoptée pour mener à bien la mission et comprenant (i) les expériences et références pertinentes du consultant pour des réalisations similaires aux tâches demandées, (ii) une présentation détaillée de l'approche et des outils de collecte de données (iii) un chronogramme définissant les délais et les étapes nécessaires pour la conduite de l'entièreté de la mission et de la soumission des différents livrables, le curriculum Vitae (CV) détaillé.
- ❖ Offre financière

10. Critères de sélection

Les critères suivants seront appliqués pour l'analyse des offres et la sélection du consultant :

Critères	Pts
1) Qualification et diplôme	20
2) Démarche méthodologique en adéquation avec les résultats attendus de la mission et chronogramme de réalisation	40
3) CV et justificatifs des expériences antérieures dans des prestations similaires	15
4) Expérience avérée dans la problématique APA	15
5) Offre financière	10
TOTAL	100

Date

17 0 AVR 2025

Approuvé par:



*Dr. Dingom Aurélie
Taylor Patience*